

construisons les solutions avec les personnes concernées elles-mêmes! À l'heure où le Conseil régional travaille à l'actualisation de sa grande feuille mation environnementale et y intégrer le volet social suggéré par le CESER nouvelle brique de réflexion à ces travaux d'ensemble, à travers un rapport intitulé «Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine à partir de l'expression des personnes en situation de pauvreté et de leur expertise ». Deux ans de travaux ont permis d'élaborer ce travail remarquable et, soulignons-le, adopté à l'unanimité par notre Assemblée plénière.

C'était une gageure pour le CESER que de s'attaquer à l'enjeu aussi vaste et profond, sur lequel beaucoup a déjà été dit, écrit, proposé, mené... et qui, stricto sensu, n'entre qu'indirectement dans le champ de compétences de la collectivité régionale. Pour autant, l'ampleur et la gravité de la situation ont résolument amené le CESER à s'emparer, à sa façon, de la question de la lutte

Il y a des messages forts que nous souhaitons véhiculer à travers ce travail. D'abord, la nécessité de sortir de la vision purement monétaire de la pauvreté, pour constater que la pauvreté moderne constitue bien plus largement un «halo de pauvreté», qui recouvre à la fois un sentiment d'insécurité sociale, une vision assez pessimiste de l'avenir ou une difficulté à se projeter. l'incapacité à satisfaire des besoins essentiels ou à accéder à des biens et services a minima... Et ce chiffre vertigineux : ce «halo de pauvreté» concerne 2,2 à 2,3 millions de personnes en Nouvelle-Aquitaine, soit un tiers de la population

Ensuite, la caractérisation des situations, qui englobe des populations très diverses, avec pour trait commun de constituer une pauvreté durable, ancrée, dont les personnes n'arrivent pas à se sortir, malgré les dispositifs existants, et qui les met en marge de la société dans leur accès aux droits fondamentaux - logement, emploi, mobilité, protection sociale, santé - et dans l'exercice d'une citoyenneté active qui est pourtant l'essence de notre vie démocratique.

Mais aussi une pauvreté sur laquelle nous appelons résolument à changer de regard! Loin des discours convenus misérabilistes ou sur «l'assistanat», les conseillères et conseillers du CESER qui ont porté l'élaboration de ce rapport ont fait le choix de donner la parole aux personnes en situation de pauvreté elles-mêmes, pour nous livrer des expériences et des récits de vie, durs bien sûr, mais également emplis de projets de vie, de projets pour la société et surtout d'envie de participer! Par cette approche particulière, ils.elles ont mis en pratique la volonté exprimée dans le plan d'action de mandature du CESER de nous ouvrir différemment vers l'extérieur dans nos propres façons de faire,

Et c'est sans doute cela le message-clé que le CESER souhaite livrer à travers ce rapport : pour enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, écoutons et construisons les solutions avec les personnes concernées elles-

Emmanuelle FOURNEYRON

ENRAYER LA FABRIQUE DE LA PAUVRETÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE



À partir de l'expression des personnes en situation de pauvreté et de leur expertise



e n'est pas un phénomène marginal ; la pauvreté affecte plus du tiers de la population régionale en Nouvelle-Aquitaine de manière plus ou moins prononcée, plus ou moins durable, plus ou moins supportable pour les personnes qui y sont confrontées. Le « halo » de la pauvreté englobe un large champ de catégories sociales et une grande diversité de situations : jeunes ou personnes âgées, personnes privées d'emploi ou actifs (salarié·e·s et non-salarié·e·s), familles monoparentales ou personnes isolées, des plus précaires ou exclues aux classes moyennes... Si les budgets publics consacrés à la protection et aux aides sociales mobilisent des sommes importantes, ils peinent à contenir un phénomène dont les causes structurelles alimentent la «fabrique de la pauvreté».

Le CESER a voulu rendre compte de la diversité des situations que recouvre la pauvreté dans notre région, en contribuant autant que possible à modifier le regard sur la pauvreté. Dans ce rapport, le CESER Nouvelle-Aquitaine propose de regarder au-delà des statistiques et des moyennes qui ne rendent pas compte du vécu, des souffrances, de l'isolement, de la peur du lendemain ou de l'insécurité, du sentiment de honte ou d'indignité. Dans cet objectif, il a recueilli et donné la parole à une frange de la population que l'on n'entend pas, que l'on n'écoute pas ou si peu. C'est à partir

des expressions de Claire, Christiane, Françoise, Magalie, Murielle, Sandrine, Christian, Damien, François, Hussein, Parsa et Sylvain... qui ont accepté de participer à des groupes de discussion, que le CESER a structuré ce rapport et identifié des mécanismes qui fabriquent la pauvreté. L'Assemblée tient à leur rendre hommage et remercie également l'ensemble des structures, institutions, associations, universitaires, État et collectivités qui ont répondu à ses sollicitations pour apporter leurs témoignages, analyses et éclairages lors des réunions et tables-rondes organisées entre 2021 et 2022.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION **ASSEMBLÉE CONSULTATIVE** 180 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉSIGNÉ ES REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS PATRONALES, SYNDICALES, ASSOCIATIVES, **ENVIRONNEMENTALES.. ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS** DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

*en représentation directe et indirecte

Sommaire Lettre N° 40

Rapport «Enrayer la fabrique de la pauvreté» Actu :	P.1
Suivi des avis : réunion à Dax sur le thermalisme	P.4
Actualisation de la feuille de route Néo Terra	P.4



Prendre en compte la parole et les expressions collectives des personnes en situation de pauvreté a été la préoccupation centrale du travail du CESER. L'Assemblée préconise donc en priorité de reconnaître la parole de ces personnes et de leur ouvrir des espaces d'expression collective, au sein même du CESER qui entamera une nouvelle mandature en 2024, et localement, au sein des conseils de développement. L'État, le Conseil régional, les Conseils départementaux sont, de la même façon, encouragés à mettre en place des démarches permettant la participation des personnes en situation de précarité dans les phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques ou dispositifs qui les concernent, directement ou indirectement.

Logement, travail, mobilité, accès aux droits, aux soins et à un revenu décent : les principales difficultés exprimées

ans le cadre de groupes de discussion mis en place à l'initiative du CESER Nouvelle-Aquitaine, les personnes participantes ont été invitées à échanger sur leur perception de la société, sur les principales difficultés rencontrées dont celles éventuellement accentuées par la crise COVID, sur leurs relations aux institutions et sur l'accès aux droits, sur leurs liens avec les associations d'entraide ou d'accompagnement, sur leurs projets individuels et collectifs ou plus généralement sur leur vision personnelle de l'avenir. Le rapport du CESER s'est efforcé de restituer une synthèse de ces expressions et de ces discussions, et sur cette base, identifie cinq difficultés majeures :



Le logement et/ou l'hébergement

Sì le logement est un droit à valeur constitutionnelle, l'accès à un logement ou à un hébergement reste un problème majeur pour les personnes en situation de pauvreté en Nouvelle-Aquitaine. Sans logement, pas d'adresse et un accès aux droits compromis.

- 120 personnes sans domicile mortes dans la rue en Nouvelle-Aquitaine en 5 ans (2018-2020)
- Près de 2000 personnes vivent dans 97 squats ou bidonvilles
- \bullet 105 000 demandes de logement social en attente.



Le travail

Pour une partie de la population active ou en âge de travailler, les difficultés d'accès à l'emploi ou à l'exercice d'une activité sont l'un des moteurs essentiels de la fabrique de la pauvreté : non seulement pour les personnes privées d'emploi, majoritairement des femmes, pour les travailleurs et travailleuses précaires, pour des actifs non-salariés (dont auto et micro-entrepreneurs et micro-entrepreneuses, agriculteurs et agricultrices, professionnelles et professionnels de la culture...). L'analyse des mouvements de main d'œuvre atteste d'une précarisation du marché de l'emploi qui s'est inscrite dans la durée, marquée par l'apparition de trappes à bas salaires, par un déclassement d'une partie des salarié·e·s et par l'éjection des moins diplômé·e·s ou qualifié·e·s dans la file d'attente du chômage.

En réponse, les pouvoirs publics ont multiplié les dispositifs spécifiques de traitement social, multiplié les interlocuteur·trice·s entrainant une difficulté d'accès à un emploi.

- 456 000 demandeur·euse·s d'emploi inscrit·e·s à Pôle emploi en Nouvelle-Aquitaine, plus de 50% sont des femmes
- 46% des demandeur · euse · s d'emploi ne sont pas indemnisé · e · s
- 54% des ménages perceuant des indemnités de chômage sont sous le seuil de pauvreté.



La mobilité, les déplacements

La mobilité est devenue une nécessité car l'évolution des modes de vie, la disparition de certains services dans les territoires périphériques et la relégation d'une partie de la population hors de certaines agglomérations et de plus en plus loin des zones d'emploi obligent à des déplacements.

C'est aussi une contrainte, car les personnes en situation de pauvreté ne disposent pas toujours d'un moyen de transport personnel, parce que la possibilité d'accéder à un transport public est loin d'être homogène et garantie, et enfin parce que se déplacer avec son véhicule génère un coût de plus en plus difficile à supporter.

- 83% des personnes en emploi utilisent un véhicule personnel pour aller au travail et parcourent en moyenne 10 km
- 15,8% des ménages sont en précarité énergétique mobilité.

L'accès et le recours aux droits

Le non-recours aux droits et prestations sociales est un phénomène important qui recouvre diverses réalités et causes (défaut d'information, non-demande, non-aboutissement d'une démarche, non-proposition d'une aide potentiellement accessible...), lié également à un problème de conception à la base des dispositifs publics, élaborés sans considération de la parole des personnes concernées. La dématérialisation des procédures et démarches, la déshumanisation de l'accueil accentuent encore le non-recours aux droits.

- Des taux de non-recours variables mais significatifs: 25% à 42% pour l'assurance chômage (moyenne de 30%), 34% pour le RSA, 50% pour le minimum vieillesse (personnes seules)
- 17% des Néo-Aquitain·e·s de 15 ans et plus en situation d'illectronisme, face à une dématérialisation croissante des démarches et dispositifs.

La santé et l'accès aux soins

L'état de santé et l'accès aux droits en santé sont un révélateur d'inégalités. Cela s'explique à la fois par les conditions de vie et de travail, par les différences de comportements en matière de prévention et par les disparités d'accès aux soins. Les populations en situation de pauvreté rencontrent divers obstacles dans l'accès aux soins, à la fois en raison du défaut de couverture médicale dans certains territoires, de l'absence de couverture complémentaire ou en raison du coût de certains soins (dentaires, spécialistes). Autant d'obstacles qui amènent une partie de ces populations à un renoncement aux soins ou à certains droits.

- Un écart d'espérance de vie à 35 ans de 5 ans (femmes) à 9 ans (hommes) entre les plus modestes et les plus aisé-e-s
- Près de 9% de la population régionale bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire
- 30 millions de repas et 230 000 bénéficiaires direct·e·s de la Banque Alimentaire en région.

Regards sur la pauvreté selon quatre angles différents : les discriminations, les jeunesses, le travail social, le revenu décent

La pauvreté, reflet des inégalités de genre et des discriminations

Pour le CESER, la lutte contre la pauvreté ne peut pas faire l'économie d'une réflexion plus globale sur les inégalités qui traversent notre société. Les inégalités femmes-hommes et les discriminations vécues par les personnes sont à la fois causes et conséquences de leur situation de pauvreté.

La lutte contre la pauvreté doit s'articuler avec l'ensemble des politiques sociales, traîter les causes et non pas uniquement les conséquences, et ne pas créer des conditions de discriminations (liées au genre, au handicap, à l'origine, à l'âge, au lieu de résidence, à la vulnérabilité économique, à l'orientation sexuelle...). Pour cela, intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations apparaît comme une nécessité. De même que, pour agir en faveur de l'égalité réelle des droits, il y a urgence à promouvoir l'égalité sociale dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement, à la culture, à la santé et aux services publics.



Une jeunesse en souffrance

La pauvreté est un fléau qui peut toucher les jeunes dès leur plus jeune âge : 20% des enfants vivent dans une famille sous le seuil de pauvreté. Une fois la majorité acquise, les difficultés perdurent voire s'accentuent pour accéder au marché du travail. La situation des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur révèle aussi ces difficultés et les jeunes actifs et actives sont plus vulnérables à la pauvreté car davantage exposé-e-s aux emplois précaires.

Le CESER invite à écouter et considérer les aspirations des jeunes et leur permettre de concevoir et construire leur propre futur.



Le travail social : tiraillé entre accompagnement des personnes et gestion normative

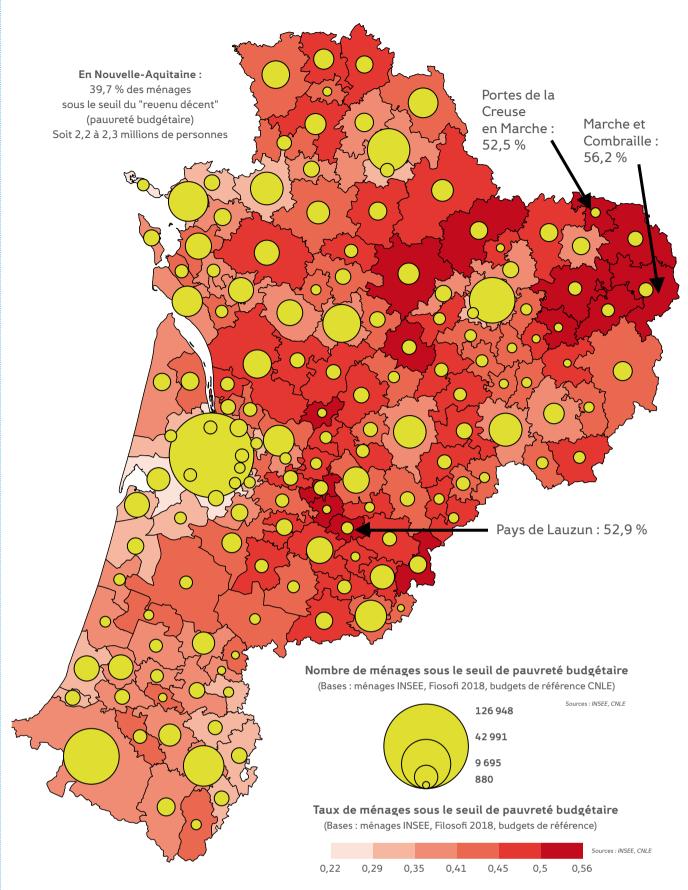
Au cœur de l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté, tout un ensemble de professionnel·le·s de l'action sociale est mobilisé aussi bien dans les secteurs privé que public. Elles et ils sont soumis·e·s à une pression normative accrue qui prend le dessus sur la mission d'accompagnement social. Cela alimente une perte de sens et une souffrance au travail, d'autant que ces métiers sont pour la plupart dévalorisés : disqualification, faibles rémunérations, relative précarité des emplois...

Il est nécessaire de revaloriser ces métiers et leurs missions, leur fonction démocratique par l'accompagnement social, l'accès et la défense des droits, qui contribuent à l'émancipation des personnes.

Quel revenu décent ?

La seule prise en compte des revenus sous-estime les difficultés rencontrées par nombre de ménages ou familles. L'approche en termes de pauvreté budgétaire aboutit à un éclairage beaucoup plus proche de la réalité vécue ou ressentie et permet de préciser le budget minimal susceptible de correspondre à un «revenu décent», c'est-à-dire permettant d'accéder à un panier de biens et de services jugés indispensables dans la vie courante. Le «revenu décent» a été estimé sur la base d'un panier de biens et services indispensables ou a minima pour plusieurs profils de ménages aussi bien par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion que, selon une autre méthode, par l'Union nationale des associations familiales. Pour une personne seule, il équivaut à un revenu mensuel moyen de l'ordre de 1500 à 1600 €.

PAUVRETÉ BUDGÉTAIRE ET "REVENU DÉCENT"





À savoir... LE « HALO DE LA PAUVRETÉ »

Pour décrire et estimer la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, le CESER s'est appuyé sur différentes études et grilles d'analyses: indicateur statistique du niveau de vie « médian », budgets de référence et budgets décents proposés par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), travaux sociologiques...

De manière officielle, on considère comme pauvre une personne dont les ressources sont inférieures à 60% du niveau de vie médian (1077 € par mois). En Nouvelle-Aquitaine, cela concerne plus de 780000 personnes (hors celles en foyer, prison, maison de retraite, SDF...). Sur la base des budgets de référence, l'estimation fournie par l'INSEE à la demande du CESER concerne 2,2 à 2,3 millions de personnes en situation de pauvreté (moins de 1570 € par mois pour une personne seule), soit plus du tiers de la population régionale qui, sans être nécessairement sous le seuil de pauvreté monétaire, peine à «joindre les deux bouts».

Le «halo de pauvreté» en Nouvelle-Aquitaine recouvre à la fois un sentiment d'insécurité sociale, une vision assez pessimiste de l'avenir ou à se projeter, l'incapacité à satisfaire des besoins essentiels ou à accéder à des biens et services a minima, compte-tenu notamment du poids des dépenses dites pré-engagées ou plus largement contraintes.

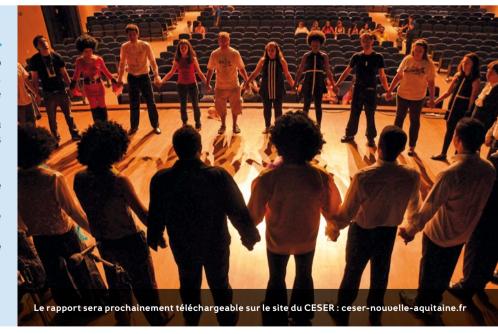
Ce «halo» englobe des populations très diverses, des personnes vivant dans la plus grande précarité aux ménages à revenus modestes, des personnes privées d'emploi à diverses catégories de non-salarié·es en passant par des salarié·es en emploi précaire, des jeunes aux retraité·es à faibles niveaux de ressources, des personnes issues de familles pauvres aux personnes relativement aisées qui basculent dans la pauvreté à la suite d'accidents de la vie (perte d'emploi, maladie, handicap...). Autrement dit, un large échantillon de la société qui traverse un vaste champ de catégories sociales.

Les préconisations du CESER pour éradiquer la pauvreté

Les propositions formulées dans ce rapport s'inscrivent dans le prolongement de la contribution «Néo societas : combler les fractures, ouvrir de nouvelles lignes d'horizon», adoptée par le CESER en juin 2022. Cette proposition était dédiée aux attentes de transformation sociale et se voulait complémentaire et articulée à «Néo Terra», la feuille de route régionale de transition écologique et énergétique.

Les préconisations de ce nouveau rapport ont vocation à alimenter et enrichir la réflexion régionale au moment où une révision de «Néo Terra», intégrant une dimension sociale est en cours d'élaboration. Les principaux axes généraux retenus concernent :

- La création de places et l'investissement pour garantir l'accès et accompagner vers le logement
- La création de synergies pour favoriser l'accès au travail, la sécurisation des parcours et l'émergence d'une économie plus solidaire
- L'extension des facilités d'accès aux transports publics de voyageurs et stimuler les initiatives de mobilité solidaire dans les territoires
- La réhumanisation de l'information sur l'accès aux droits et accentuer l'effort de lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique
- Un égal accès à la santé globale pour tous et toutes
- La considération des aspirations des jeunes et la possibilité de concevoir et construire leur futur
- Le pouvoir d'agir par et pour l'émancipation du travail social et des personnes accompagnées.



PROPOSITION D'ÉCRITURE INCLU-SIVE ET AUTRES FORMES DE LANGAGE ÉGALITAIRE ET NON DISCRIMINANT POUR LES PRODUCTIONS DU CESER

'Assemblée plénière a adopté un certain nombre de principes visant à intégrer dans l'ensemble de ses productions et éditions des préconisations formulées par le groupe de référent es «Égalité et lutte contre les discriminations» (ÉGAETDIS).

Le CESER s'engage également à intégrer les principes pour une communication non écrite égalitaire tels que préconisés par le Haut Conseil à l'Égalité (HCE), ainsi qu'à signer la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du HCE.





ans le prolongement de l'avis du CESER sur le Plan thermal 2023-2028 de la région Nouvelle-Aquitaine, le Bureau du CESER a tenu sa dernière réunion de travail à Dax, dans les Landes. L'occasion d'échanger sur la filière thermale avec Sébastien CARPENTIER, Vice-Président de Aqui O' Thermes, le cluster thermal Nouvelle-Aquitaine et Laurence DELPY, sa Directrice, et sur l'Institut du Thermalisme de l'Université de Bordeaux avec Karine



DUBOURG, Doctoresse, Directrice adjointe de l'Institut. Les membres du CESER ont également découvert l'établissement thermal «Les Thermes» conçu au début des années 90 par l'architecte Jean NOUVEL, guidés par Sébastien CARPENTIER, Directeur de l'établissement.

Le thermalisme est une pratique médicale, reconnue par le ministère de la santé définie selon le code de la santé publique (art R.1322- 2) et dont les orientations thérapeutiques sont définies par la sécurité sociale. Cette médecine s'appuie sur l'eau thermale provenant de sources souterraines, de composition physico-chimique constante dans le temps et riche en minéraux qui lui confère un intérêt tout particulier. Le sous-sol de la région étant riche en nappes thermales, l'activité s'est développée faisant de la Nouvelle-Aquitaine la deuxième région thermale avec 114000 curistes par an accueillis (soit un curiste français sur quatre) derrière l'Occitanie et devant l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Au-delà de ses vertus thérapeutiques, la filière thermale constitue un atout important pour l'économie, l'innovation, le tourisme, le développement territorial, particulièrement en zone rurale où elle est parfois le moteur de l'activité locale et centre ressource pour avoir accès aux professionnel·le·s de santé.

En 2020, la crise sanitaire a entrainé la fermeture de l'ensemble des établissements thermaux pendant de nombreux mois, une perte estimée à 230 M€ d'après Aqui O' Thermes. Au-delà d'un soutien pour passer la crise, la Région a

SUIVI DES AVIS DU CESER : RÉUNION À DAX SUR LE THERMALISME

présenté un plan d'action en mars 2023 pour relancer une dynamique de développement.

S'appuyant sur l'avis de l'Assemblée de mars 2023, les membres du CESER ont renouvelé tout l'intérêt d'un développement de la filière en encourageant les opérateur-trice-s à travailler plus largement la dimension de la prévention en santé, non seulement en direction des curistes mais plus largement des populations permanentes et saisonnières, en lien avec les collectivités et la société civile.

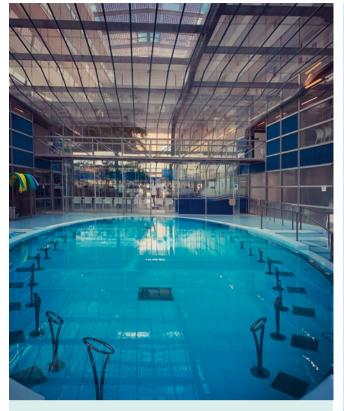
L'emploi et la formation sont des paramètres clés du développement de l'activité thermale, avec au cœur de la filière l'Institut du Thermalisme de l'Université de Bordeaux, localisé à Dax. Il s'agit de la seule structure universitaire française délivrant des formations relatives aux eaux à usage santé, au thermalisme et au bien-être. L'Institut propose une filière de formation initiale pour les étudiant·e·s, des sessions de formation continue pour les adultes en reprise d'études et pour les personnes à la recherche d'une



nouvelle orientation professionnelle, du Baccalauréat au Master Professionnel. Il accueille également des personnes en apprentissage déjà recrutées par les professionnel·le·s. L'Institut du thermalisme coordonne l'ensemble des activités de recherche appliquée destinées à accompagner les professionnel·le·s dans la problématique liée à la gestion du risque sanitaire.

Les participant·e·s du CESER ont formulé des interrogations sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur les différentes filières de formation, sur le taux d'insertion professionnelle (affiché à 90%). Plus globalement, les échanges ont porté sur les relations action publique/entreprises privées, sur l'engagement des entreprises vers des démarches type RSE et vers des labellisations, sur les perspectives de développement de la clientèle dans un contexte d'inflation, sur la concurrence auec d'autres pays...

Enfin le CESER a de nouveau insisté sur l'enjeu de la ressource en eau, la diversification éventuelle de ses usages pour engager les transitions (notamment pour la géothermie).



À savoir...

LE THERMALISME EN NOUVELLE-AQUITAINE

Source: Plan thermal de Nouvelle-Aquitaine 2023-2028

- → 15 stations, 28 établissements (17 entreprises) et 11 orientations thérapeutiques
- → Un établissement thermal est un établissement qui utilise (...) l'eau d'une ou de plusieurs sources minérales régulièrement autorisées ou des boues et gaz qui en sont dérivés
- → Cure prescrite de 21 jours et dans ce cadre, la sécurité sociale rembourse les soins thermaux (65%)
- → 90% d'entreprises privées, 50% appartenant à un groupe
- → Un·e curiste génère environ 2400 € pour l'économie locale (soin + hébergement + loisirs + vie quotidienne)
- → 755 millions de CA des entreprises thermales, réinjectés sur le territoire de la région
- → Un·e commerçant·e sur 5 s'estime dépendant·e de ce marché à plus de 50% de son CA dans les stations
- → Environ 15000 emplois directs / 25000 indirects ou induits
- → Profil type : femme de 63 ans, originaire de la région, prise en charge pour des problèmes rhumatologiques.



ISSN : 2555-297 X Lettre bimestrielle

Directeur de la publication : W. Grounon Rédaction : Pôle communication du Ceser Abonnement gracieux sur demande. Maquette: Kymzo Réalisation: Imp. Laplante

Crédits photos : Région Nouvelle-Aquitaine : Alban Gilbert - Sébastien Blanquet-Rivière, Alexis ANICE CRf 75, Union européenne, Pixabay : Alan - Anja - Claudio Bianchi - Leroy Skalstad - LysogSalt - Mauricio Keller - PublicDomainPictures, Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine

SITE DE BORDEAUX

33077 Bordeaux Cedex Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES 14 rue François de Sourdis 27 boulevard de la Corderie 15 rue de l'Ancienne Comédie

> CS 3116 87031 Limoges Cedex 1 Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77





Ceser Nouvelle-Aquitaine



ACTUALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE « NÉO TERRA »,



Le CESER attentif à l'évolution des connaissances sur le changement climatique et ses impacts

ans le cadre de la préparation du futur avis du CESER portant sur l'actualisation de la feuille de route «Néo Terra», une réunion des 5 commissions a permis d'ouvrir un échange avec Hervé LE TREUT, climatologue de renom et Président du comité scientifique régional « AcclimaTerra ».

Dans son exposé, Herué LE TREUT a invité le CESER

à inscrire sa réflexion dans un cadre plus large que la seule région compte tenu d'évènements extérieurs qui nous frappent de plein fouet (en particulier les conflits actuels), rappelé l'irréversibilité d'un certain nombre de phénomènes, notamment les émissions de gaz à effet de serre qui ne cessent d'augmenter, la nécessité de lieux de débats et d'échanges sur ces questions et enfin l'urgence d'agir! Au cours des débats ont notamment été évoqués :

- la réelle prise de conscience de la nécessité d'agir vite de la part des institutions, de l'ensemble des acteurs et actrices concerné·e·s et des citoyen·ne·s
- les principes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et les choix politiques d'investissement à moyen-long termes, générateurs à court terme d'émissions
- d'adaptation (bonne ou mauvaise réponse) aux changements, l'impact d'actions locales, et l'évaluation des actions menées
- la nécessité de travailler aux moyens d'une transformation sociale, indispensable à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions.

Et enfin, l'humilité et la prudence dont il s'agit de faire preuve compte tenu de la complexité des enjeux et des phénomènes à l'œuvre ; « c'est la planète qui décide » conclut ainsi Hervé LE TREUT.